



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM



Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

63
B
2

ALEXANDRE BÉNAZET

DOCTEUR DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA " SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE "
ATTACHÉ AU MUSÉE DU TROCADÉRO

LE JAPON

AVANT LES JAPONAIS

ETUDE D'ETHNOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
SUR LES AÏNOU PRIMITIFS



POTERIES PRÉHISTORIQUES DE L'ÎLE D'EZO

PARIS

PAUL GEUTHNER, ÉDITEUR

68, Rue Mazarine, 68

1911

2018

6-11

18-10

11-11

12-12

DU MÊME AUTEUR

OUVRAGES D'ETHNOGRAPHIE

De l'histoire comparée des littératures, br.

(Maisonneuve, éd.).

Le Théâtre Japonais, esquisse d'une histoire littéraire,

1 volume in-8°

(Leroux, éd.).

Les Textes sanscrits du Japon, étude critique sur les

textes recueillis par *Max Muller* (Thèse).

La Mythologie shinntoïste, (id.)

(Maisonneuve, éd.).

Le Théâtre au Japon et ses rapports avec les cultes
locaux.

(Tome XIII de la Bibliothèque d'Etudes du *Musée Guimet*).

Le Japon avant les Japonais, br.

(Paul Geuthner, éd.).

En préparation :

La Psychologie du Shinntoïsme, 1 volume, dans la
Bibliothèque Internationale de Démographie (*Coll. D' A. Marie*).

(Giara et Brière, éd.).

ALEXANDRE BÉNAZET

DOCTEUR DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA " SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE "
ATTACHÉ AU MUSÉE DU TROCADÉRO

LE JAPON

AVANT LES JAPONAIS

ETUDE D'ETHNOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
SUR LES AÏNOU PRIMITIFS



POTERIES PRÉHISTORIQUES DE L'ÎLE D'EZO

PARIS
PAUL GEUTHNER, ÉDITEUR
68, Rue Mazarine, 68
1911

This One



4G3A-W9N-C44J

RECEIVED

GEN

630

.A.

110

110

muséum
inthes.
Thiep 11.
11-24-36
33207

LE JAPON AVANT LES JAPONAIS

ÉTUDE ETHNOGRAPHIQUE SUR LES AÏNOU PRIMITIFS

Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs des nations*, consacre aux Japonais un petit chapitre qui contient plus d'une vérité, mais aussi deux erreurs capitales : — « Les Japonais, dit-il, ne paraissent pas être un mélange de différents peuples, comme presque toutes nos nations, et ils semblent être aborigènes. » Or, les Japonais sont bien un mélange de races et ils ne sont manifestement pas aborigènes. Ce sont des conquérants, des envahisseurs, qui refoulèrent peu à peu vers le Nord les premiers habitants de l'archipel, jusqu'à les confiner dans l'île d'Ezo et les terres voisines.

La double erreur de Voltaire s'explique naturellement par l'époque où il vécut. Quelques années auparavant, le vieux Kaempfer ne pensait-il pas que les Japonais, avec leur langue singulière, n'avaient pu sortir que de la Tour de Babel ? Le grand voyageur nous décrit même, par le menu, comme s'il en avait été lui-même témoin oculaire, l'itinéraire de ces descendants des anciens Babyloniens à travers la Perse, la Chine et la Corée, pour arriver enfin à l'archipel japonais (1). Vers la même époque, le narrateur des Ambassades Mémorables auprès de l'Empereur du Japon apporte une assertion non moins fantaisiste : « Pour ce qui regarde l'origine des Japonais, écrit l'auteur hollandais, ils se retirèrent de la Chine, leur commune patrie, se trouvant trop faibles pour résister à l'Empereur, et ils se rendirent au Japon, qui était un pays inhabité (2). » De nos jours, un pieux Ecossais, M. Mac Leod, émet une opinion plus étrange encore : il voit dans les Japonais primitifs les fils des dix tribus perdues d'Israël (3). M. Hyde Clarke leur attribue une origine afri-

(1) *Histoire du Japon*, édition française de 1732, I, chap. vi, et II, chap. iv.

(2) D'après JEAN HUYGE LINSCHOTEN (*Ambass. mémor.*, p. 1, 1680). « Néanmoins le R. P. Martinus Martinus, jésuite, réfute ce sentiment, et dit que les Japonais ne sont pas seulement originaires de la Chine, mais du pays des Tartares, parce qu'ils ont encore quelques restes de l'une et de l'autre nation. » (*Id.*, p. 56). KLA-PROTH, dans ses *Annales des Daïri*, dit aussi : « L'opinion la plus répandue et la plus probable est, non pas que le Japon a été peuplé par des Chinois, mais que ses aborigènes ont été civilisés par des colonies de cette nation » (p. 1).

(3) MAC LEOD, *Epitome of the ancient history of Japan and the ten lost tribes of Israël...*; it contains all the proofs of the Japanese descent from Osce, the last king of Israël. Nagasaki, 1875, et Tokio, 1879.

caine, en raison d'analogies qu'il aurait découvertes entre la langue japonaise et les dialectes achantis; suivant cette hypothèse, une race primitive, antérieure aux Aryens, et dont le berceau se trouverait dans la haute Afrique, se serait répandue en Egypte, en Babylonie, dans l'Inde, en Chine et au Japon. Enfin Griffis et Satow ont admis, dans une certaine mesure, que les Japonais descendaient des Aïnou, leurs devanciers dans l'archipel (1). On peut invoquer, à l'appui de cette thèse, des arguments philologiques, d'ailleurs incertains, et les nombreux mariages signalés par les anciens documents indigènes. Mais si une telle filiation était exacte, comment expliquer cette constatation de Batchelor, que les métis d'Aïnou et de Japonais s'éteignent généralement à la troisième ou à la quatrième génération (2).

Plus vraisemblables paraissent les théories qui rattachent les Japonais, soit au continent asiatique (3) — et, dans ce cas, ils seraient de souche mongole, arrivés par la voie classique de la Corée — soit à la région malayo-polynésienne (4). Les partisans de cette dernière origine fondent leur hypothèse sur la direction du Kouro-Shiô (Courant-Noir) qui, remontant des Philippines et de Formose vers le Nord, baignant ensuite les côtes de Liou-Kiou et de Kiouchiou, pouvait offrir un chemin facile à une migration issue des îles océaniques. Mais il faut reconnaître que des documents positifs et les preuves décisives font défaut.

Si nous cherchons quelque indice de parenté ethnique dans les caractères anatomiques des Japonais, le résultat de cet examen reste encore douteux. Leurs yeux plus ou moins obliques et bridés, leurs pommettes saillantes, leurs cheveux noirs et droits, leur teint jaune, ou plus exactement brun-olivâtre, très distinct d'ailleurs du jaune chinois (5), tous ces caractères ne permettent pas de les apparenter à la race mongolique plutôt qu'à la race malaise. D'autre part, si cer-

(1) *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, XXV, p. VII.

(2) REV. JOHN BATCHELOR, *The Ainu of Japan*, 1892, pp. 20 et 289, et J. SOLLEN, *Archives des missions scientifiques*, 1889, p. 257.

(3) E. BAELZ, *Die körperlichen Eigenschaften der Japaner*, dans *Mittheilungen der Deutschen Gesellschaft für Natur und Völkerkunde Ost-Asiens*, v. III, t. III, part. 28, et vol. IV, part. 32, et cf. le même, *Menschen-Rassen Ostasiens mit specieller Rücksicht auf Japan*, dans *Verh. der Berl. Gesellsch. für Anthropol.*, 1901, pp. 166 seq., 202 seq.; CHAMBERLAIN, *Things Japanese*, 346 seq.; N. KISHIMOTO, *The origin of the Japanese People*, dans *The Far East*, oct. 1897; etc.

(4) REIN, *Japan*, pp. 21, 388; W. DOENITZ, dans *Mittheilungen...*, vol. I, part. II et VIII.

(5) COMPARET H. SMITH, *Chinese characteristics*, et WALTER DENING, *Mental characteristics of the Japanese*, dans *Transactions of the Asiatic Society of Japan* XIX, pp. 17 sqq.

tains détails paraissent justifier l'hypothèse d'une origine continentale, d'autres témoignent plutôt d'influences océaniques. C'est ainsi qu'une maladie commune au Japon, le *kakke*, n'est pas autre chose que le *béri-béri* de l'Indonésie (1). Mais ce caractère anthropologique est isolé, et voici des traits caractéristiques de la civilisation continentale : après avoir longtemps pris leurs aliments avec leurs doigts, suivant l'observation des anciens voyageurs (2), les Japonais empruntèrent aux Chinois leurs baguettes (3). En architecture, le *torii* est aussi d'importation asiatique (4), comme le costume (5), la charrue (6), la flèche sifflante (7) et les poteries coréennes qui ont été découvertes dans les tombeaux (8). En revanche, les Japonais ont adopté l'oreiller de bois polynésien (9) et l'emploi des assiettes de feuilles, qui se retrouve jusqu'à Madagascar (10). De plus la minutieuse propreté japonaise se manifeste aussi chez les Polynésiens, grands nageurs, qui se baignent au moins une fois par jour (11). Enfin les mœurs faciles des anciens Japonais, leur esprit éveillé, leur humeur joviale rappellent fort certaines peuplades océaniques.

De même, leur disposition naturelle, surtout dans le bas-peuple, à se passer de vêtements pendant l'été, dans un pays au climat assez médiocre, semble une réminiscence d'une période préhistorique, qui eut pour théâtre quelque région méridionale. N'oublions pas, d'ailleurs, que l'archipel malais fut le berceau de presque toutes les populations répandues dans les îles du Pacifique...

(1) W. ANDERSON, *Kakke*, dans t. VI, part. 1, pp. 155 seq. ; BÄELZ, dans *Mittheilungen...*, vol. III, p. 301 ; Dr B. SCHEUNE, *Die Japanische Kakke* ; CH. RÉMY, *Notes médicales sur le Japon*, dans *Archiv. gén. de méd.*, vol. I, pp. 513 seq., II, 157 seq. ; Dr K. MIURA, mémoires divers dans *Virchow's Archiv. f. pathologische Anatomie*, vol. 111, 114, 115. METCHNIKOFF signale encore que la syphilis, quoique fréquente chez les Chinois, ne fait pas chez eux de grands ravages. Au contraire, elle est très grave chez les Japonais, comme chez les Malais. Même observation pour la phthisie.

(2) PARKER, *Ma Tran-Lin's Account of Japan up to A. D. 1200*, p. 11 ; ASTON, *Early Jap. Hist.*, p. 54.

(3) *Kojiki* (trad. Chamberlain, dans *Trans.*, p. 60).

(4) Au sujet du *Torii*, M. GORLET D'ALVIELLA dit que l'objet et le nom sont d'importation bouddhique et de provenance hindoue. (*La Voie des Dieux*, Bruxelles, 1906, p. 307 (Bull. acad. roy. de Belgique).

(5) ASTON cite l'observation d'un Chinois signalant que le costume des femmes japonaises rappelle certains vêtements de son pays.

(6) Selon M. REYON, la charrue japonaise, qui ressemble fort à celle de l'ancienne Egypte, pourrait être venue du continent. (V. aussi CHAMBERLAIN, *Things Japanese*, p. 19.)

(7) D'après PARKER, la flèche sifflante serait une invention des Huns ; d'après CHAMBERLAIN, elle serait chinoise (*Kojiki*, p. LXIX).

(8) V. *Things Japanese*, p. 33.

(9) A. RÉVILLE, *Religions des peuples non civilisés*, II, 22.

(10) A. RAMBAUD, *la France coloniale*, p. 405.

(11) A. RÉVILLE, *Religions des peuples non civilisés*, II, p. 16.

Chercherons-nous la solution du problème dans l'organisation sociale primitive? Celle-ci ne présente pas de caractères vraiment typiques; elle se développe d'ailleurs en tous pays, sous l'empire des mêmes besoins, avec des aspects uniformes. Les observations philologiques ne semblent pas plus concluantes, malgré l'importance qui leur est attribuée par un érudit comme M. Chamberlain et d'autres japonistes anglais. Au demeurant, la plus étroite parenté entre les idiomes de deux pays a-t-elle jamais prouvé l'identité de leurs origines ethniques? La langue française est dérivée du latin; elle n'en est pas moins parlée par les descendants des Francs. Si le japonais est une langue agglutinante qui peut se classer avec le coréen, le mongol et le mandchou dans le groupe des langues altaïques, l'abondance des voyelles et les terminaisons sonores des mots rappellent plutôt les idiomes de la région océanienne (1). Des philologues, comme Aston et M. de Charencey, ont essayé d'établir des points de contact entre le japonais et d'autres langues (2); il semble cependant que le seul idiome au monde qui soit proche parent du japonais soit le dialecte des îles Liou-Kiou (3); mais on ignore quelle langue pouvaient parler les habitants de ces îles au moment de la conquête, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, et d'ailleurs, une profonde obscurité enveloppe les relations du Japon et des îles Liou-Kiou jusqu'à la fin du XII^e siècle (4). Enfin, l'archéologie elle-même n'éclaire point les complexités de ce débat, puisque les édifices du Japon ont généralement été construits en bois, et que les plus durables monuments, les tombes, ne portèrent jamais d'inscriptions (5).

On voit l'incertitude des résultats obtenus par la recherche de

(1) Voir ASTON, *A comparative study of the Japanese and Korean Languages*, dans *Journ. Roy. Asiat. Soc.*, New ser., vol. XI, part. 3, et A.-H. LAY, *The Study of Korean from the standpoint of a student of Japanese*, 1906, dans t. XXXIV, part. 4. M. Revon observe que ce caractère agglutinant du japonais le rapproche également des langues dravidiennes de l'Inde méridionale (voy. t. XXV, p. viii, et cf. H.-B. HULBERT, *A Comparative Grammar of the Korean Language and the Dravidian Dialects of Southern India*), du ture (parallèle grammatical par Dooman, dans t. XXV, pp. 19-31), du basque, etc... Voir aussi K. MUXZINGER, *Die Psychologie der Japanischen Sprache*, dans les *Mittheilungen...*, vol. VI, part. 53.

(2) Sur les rapports qui paraissent exister entre l'aïnou, le coréen et les dialectes de l'énisséï, voir DE CHARENCEY, *Recherches ethnographiques*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, février 1866.

(3) CHAMBERLAIN et UEDA, *A Vocabulary of the most ancient words of the Japanese Language* (Trans., XVI, part. 3).

(4) V. CHAMBERLAIN, *Essay in aid of a grammar and dictionary of the Luchuan Language*, t. XXIII, supplément.

(5) Voir CHAMBERLAIN, *Trans.*, suppl., p. XLIII, et M. COCHRAN, *Trans.*, XXII, pp. 5 sqq. La coutume des tombeaux sans inscriptions est due, sans doute, à l'esprit conservateur des Japonais, restés fidèles aux usages d'une époque où ils ne possédaient pas encore d'écriture (avant le cinquième siècle).

traits spécifiques et distinctifs dans l'anthropologie, la linguistique et la psychologie des Japonais primitifs. Il n'est pas possible de tirer de ces investigations une solution ethnographique. Il faudrait d'ailleurs se garder de conclusions fondées sur des comparaisons plus spécieuses que légitimes ou sur des ressemblances fortuites. D'une part, les philologues ne peuvent ranger le vocabulaire japonais dans aucune famille connue. D'autre part, les anthropologistes ne sauraient démontrer l'existence d'un tronc commun en rapprochant quelques traits physiques d'autant plus douteux que les îles du Soleil Levant sont habitées par des races plus variées. Pour ne prendre qu'un exemple, est-il rien de plus divers que les physionomies des Japonais? Dœnitz trouve qu'ils ont la face malaise; Rein, qui admet pourtant l'origine continentale, leur reconnaît le teint foncé des Malais; Broca lui-même, ayant remarqué un jeune Brésilien qui suivait son cours, lui demanda un jour s'il n'était pas Japonais (1). Ces divergences apparaissent aussi dans l'étude des caractères mentaux et des produits sociaux de l'ancien Japon.

Un seul fait reste certain, c'est qu'il est impossible de considérer les Japonais comme dérivant d'un seul type ethnique.

Un savant français, M. Michel Revon, a cherché par une méthode nouvelle une explication probable de ces faits si complexes. L'étude du problème des origines japonaises ne donnant aucune solution décisive, et l'examen de nos connaissances actuelles sur les races du Japon ne fournissant que des résultats fragmentaires et d'ailleurs contestables, M. Revon, pour traiter le sujet avec l'ampleur qu'il comporte et critiquer logiquement tous les éléments qu'il peut renfermer, s'adresse au peuple japonais lui-même, à la mythologie, où survivent ses plus antiques traditions. C'est en effet dans la religion, élément conservateur par excellence, que peut se retrouver, avec ses caractères distinctifs et sa véritable physionomie, l'âme des ancêtres et le secret des civilisations primitives. M. Revon s'est donc livré à une étude minutieuse et comparative de la mythologie nationale; il a interrogé les textes sacrés du Shinntoïsme, interprété ses traditions et ses légendes, et tiré de l'examen des mythes une réponse rationnelle à cette question des origines, qui a fait surgir tant d'explications laborieuses mais toujours incertaines. Si l'auteur, au terme de ses recherches, n'a formulé que des conjectures sur le Japon avant les Japonais et sur leur civilisation préhistorique, il semble du

(1) BORDIER, *Géographie médicale*, p. 198.

moins que ses inductions peuvent résister à la critique la plus scrupuleuse (1).

En se fondant, entre autres documents, sur les cycles mythiques qui se peuvent découvrir dans les anciens textes, M. Revon conclut à l'origine à la fois malaise et mongole de la race. A la vérité, tous les mythes ne conduisent pas à une interprétation ethnographique, mais un groupe de légendes, confirmées d'ailleurs par les plus récents travaux scientifiques, indiquent manifestement que les immigrants primitivement établis dans l'Archipel furent peu à peu conquis par des hommes venus du Sud.

Mais d'où étaient arrivés ces habitants primitifs et ensuite leurs vainqueurs ? L'étude des mythes et des conditions géographiques amènent M. Revon à croire que les premiers furent des Mongols, venus de l'Asie centrale par la Corée ; et leurs conquérants, des Malais ou des Malayo-Polynésiens amenés sans doute par la grande route du Courant-Noir. Suivant cette théorie, l'immigration mongole aurait fourni la masse de la population ; l'immigration malaise, la classe aristocratique. Remarquons de plus que le mélange de ces deux races n'a pas amené une fusion, mais une simple juxtaposition, suivant le mot très juste de Quatrefages. A l'heure actuelle encore, la race japonaise offre deux types bien distincts : le type vulgaire, au corps trapu, avec sa face ronde, ses gros yeux modérément bridés et sa large bouche ; et le type noble, élancé, tel que les vieux artistes représentent les acteurs dans leurs estampes, le visage allongé, les yeux obliques, le nez convexe ou droit, les lèvres fines (2). Ainsi s'expliquerait la variété des produits matériels et moraux de l'antique civilisation, qui seraient la résultante des deux actions en présence. La langue japonaise, en particulier, pourrait être la transformation d'un vieux fonds altaïque employé par les premiers occupants de l'île Principale et adopté par les conquérants méridionaux qui l'auraient adouci conformément à leurs aptitudes physiologiques. Pour les événements historiques, la mythologie fournit aussi une foule d'indices précieux par la narration de la vie des dieux et des héros, par le récit du séjour des divinités dans certaines régions de l'archipel, par les allusions à la mêlée des tribus, par le déplacement des groupes de légendes correspondant au déplacement des groupes sociaux qui importèrent ou conservèrent ces légendes (3). De même,

(1) *Le Shintoïsme*, Paris, 1907, et *Revue de l'Histoire des religions* (10 art. 1904-1906).

(2) V. J. DENIKER, *les Races et les peuples de la terre*, 1900, p. 450.

(3) Par exemple « les légendes d'Ildzoumo manifestement relatives à un peuple

la vie des dieux nous décrit toute l'existence matérielle, sociale et morale des primitifs. Or, ce large corps de traditions, où le merveilleux devient de plus en plus rare pour disparaître progressivement vers le cinquième siècle (puisque nous voyons paraître des historiographes sous l'empereur Ritchiou), s'interprète logiquement par le mélange d'idées continentales et de conceptions océaniques.

Ainsi, en supposant un ancien peuple mongol submergé par une vague océanique, la question si controversée des origines ethniques s'éclaire, et les traits si divers, si contradictoires en apparence de la race japonaise, deviennent intelligibles. Telle est la thèse de M. Michel Revon. En l'état actuel de nos connaissances, — et provisoirement au moins, — nous l'adopterons.

LES SOURCES

A quelle époque ces conquérants ont-ils pénétré dans l'Archipel, pour disperser et refouler vers le nord les premiers occupants appelés *Emishi* (Barbares), dans les vieux textes japonais ? A l'heure présente la question paraît insoluble. Nous sommes, en effet, singulièrement dépourvus de renseignements positifs sur l'histoire du Japon antérieurement à l'introduction de la civilisation chinoise dans l'Archipel. Est-il besoin de rappeler que les Japonais primitifs ne possédaient aucun système d'écriture, qu'ils se bornèrent à adopter les idéogrammes de la Chine vers l'époque du Christ, et que, d'ailleurs, la connaissance des caractères chinois ne devint générale qu'au début du *v^e* siècle (1). C'est à cette époque également que nous voyons instituer, à la cour de l'empereur Ritchiou, des charges d'historiographes. Ces rapporteurs (*foubito*) devaient surtout noter les événements extraordinaires qui se passaient dans les provinces et conserver la mémoire des faits les plus intéressants. On peut conjecturer toutefois qu'à l'époque de l'institution de ces narrateurs il existait déjà des archivistes officiels (2). Mais il faut attendre l'année 712 pour voir paraître le plus ancien recueil d'annales qui soit parvenu jusqu'à nous, le *Kodjiki*. Nous laissons de côté une compilation du siècle précédent, le *Kioudjiki*, attribuée au prince Shotokou Taïshi

d'agriculteurs, contiennent en même temps des allusions caractéristiques à la Corée (*Nih.*, I, 57, etc.), et aussitôt après, le cycle de Tsoukoushi se trouve rempli d'histoires océaniques. • (*Shintoïsme*, p. 354.)

(1) Suivant M. Aston, la première mention que l'on trouve de l'étude du chinois au Japon se place en l'an 405. Cette année-là, un Coréen nommé Wanghinn fut appelé auprès d'un prince impérial japonais comme professeur de chinois.

(2) Voir MICHEL REVON, *le Shintoïsme*, p. 355, n. 5, et ASTON, *Nihongi*, p. xii.

et dont il ne nous reste qu'une dizaine de volumes probablement apocryphes. La plus grande partie de ce mémorial écrit en chinois aurait été brûlée en 645, dans l'incendie du palais où il était conservé. Le *Kodjiki*, si l'on en croit la légende, fut rédigé sous la dictée d'une vieille personne, Hiyéda no Aré, dont la mémoire merveilleuse aurait fidèlement conservé les anciennes traditions. Cet ouvrage, qui commence par le récit des mythes shinntoïstes, prend progressivement un caractère historique, jusqu'au moment où il se termine, en 628. Écrit en japonais avec des caractères chinois dont l'usage est tantôt idéographique tantôt phonétique, le *Kodjiki* n'a qu'une médiocre valeur littéraire, mais il nous est précieux, parce qu'il ne porte que fort peu de traces de l'influence chinoise et qu'il exprime en toute simplicité les conceptions du Japon primitif (1).

Le *Nihonngi*, au contraire, bien que publié huit années après le *Kodjiki*, en 720, mérite peut-être moins de confiance (2). Elaboré par des lettrés, tout bariolé d'idées chinoises, le *Nihonngi* doit être manié avec une extrême prudence; mais il complète fort utilement le *Kodjiki*. En transcrivant des documents authentiques accompagnés de nombreuses variantes, dont beaucoup se réfèrent à des ouvrages très anciens qui ne nous sont point parvenus, il permet à l'historien de se livrer à une utile critique des textes et des faits. Nous avons d'ailleurs un instrument de contrôle dans les annales de la Chine, dans l'encyclopédie de Matouanlin, et dans les récits des voyageurs chinois qui ont visité le Japon à partir du 1^{er} siècle de notre ère et surtout vers l'an 600 (3).

Tels sont les rares ouvrages à consulter pour l'étude du Japon pré-historique. Il faut signaler aussi l'existence d'une littérature orale très ancienne, qui fut longtemps conservée par la seule tradition, avant la rédaction des documents du VIII^e siècle (4). La pauvreté de

(1) Le *Kojiki* (Livre des choses anciennes), traduit en anglais par B.-H. CHAMBERLAIN, ancien professeur de philologie à l'Université de Tokio, dans les *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, t. X, supplément, Yokohama, 1882. Cette édition contient, en tête des marges, une référence perpétuelle à l'abondant commentaire de Motoori.

(2) Le *Nihongi* (Chroniques du Japon), traduit en anglais par M. W.-G. ASTON, dans les *Transactions of the Japan Society*, 2 vol. suppl., n^o 1, Londres, 1896, avec une référence perpétuelle à l'édition japonaise Shoukaï.

(3) Sur les récits des voyageurs chinois, voir E.-H. PARKER, *Ma Tzan Lin's Account of Japan up to A. D. 1200*; et le Mémoire d'HERVEY DE SAINT-DENYS, d'après le *Ouen Hien Tong Kao* de Ma-Touan-Lin, 1872.

(4) On peut consulter aussi, — accessoirement, — les rituels shinntoïstes (*no-rito*), qui sont fort anciens et ont été recueillis dans le *Enngishiki*, ou Règles de l'ère Enngi, et le *Manyôshiu* (collection d'une myriade de feuilles) anthologie qui renferme plus de 1000 poésies, du VII^e et du VIII^e siècle.

ces sources est manifeste. D'abord les recueils d'annales relatent des événements qui leur sont antérieurs souvent de plusieurs siècles et qui sont enveloppés dans des légendes mythiques d'où il faut les dégager, — ce qui ne laisse pas d'être périlleux ; — ensuite la tradition orale, si fidèle qu'on la suppose et si haut qu'on la fasse remonter dans le passé, demeure toujours imprécise et flottante, par conséquent suspecte. Enfin la chronologie officielle des Japonais, qui est, suivant l'expression même de Bramsen (1), « une des plus grandes fraudes qui aient jamais été commises », obscurcit encore ce problème complexe des origines.

La tradition écrite, relativement abondante au VIII^e siècle, est représentée, dès le cinquième, par les historiographes de l'empereur Ritschou. A cette époque, les faits qui seront plus tard rapportés dans le *Kodjiki* et dans le *Nihonngi*, ont déjà perdu de leur caractère fabuleux, et il est permis de leur attribuer quelque valeur historique. Mais, pour les siècles qui précèdent, nous sommes réduits à l'interprétation des mythes shinntoïstes et aux récits des voyageurs chinois qui ne remontent pas au delà de l'ère chrétienne. Nous apprenons ainsi que les Japonais, à l'époque où nous les voyons pour la première fois dans l'archipel, se sont déjà élevés à un certain degré de culture matérielle et morale, qu'ils possèdent en particulier une doctrine religieuse, un ensemble de conceptions pareil à celui de tous les peuples à demi civilisés. D'autre part, bien que l'archéologie japonaise nous soit d'un faible secours pour élucider les questions d'antiquités, en raison de la fragilité des matériaux servant aux constructions, l'aspect archaïque des tombeaux d'empereurs et de grands, et la longue suite de générations que suppose leur nombre même nous reportent certainement à plusieurs siècles avant Jésus-Christ (2). Enfin, la langue japonaise, si différente de toutes ses voisines, implique une longue élaboration et peut permettre d'attribuer à un passé fort lointain l'établissement des Japonais dans les îles.

Aucun indice, malheureusement, ne nous permet de fixer une date, même approximative, à leur arrivée dans l'archipel. Leur pénétration fut d'ailleurs très lente. Sans doute, nous les voyons, vers le début de l'ère chrétienne, en possession d'une civilisation assez complète et d'une organisation sociale assez développée ; mais nous

(1) Voir WILLIAM BRAMSEN, *Japanese Chronological tables*, introd.

(2) Voir SATOW, *Ancient sepulchral mounds in Kaudzuke*, Trans., VIII, part. III ; S. YAGI, *Kôkô Bunnran*, Tôkiô, 1902 ; JOHN MILNE, *Notes on Stone Implements from Otaru and Hakodate, with a few general remarks on the Prehistoric Remains of Japan*, Trans., VIII.

n'avons aucun moyen de discerner la rapidité de leurs progrès, et nous ignorons d'ailleurs s'ils ne se sont pas élevés à ce degré de culture dans un habitat antérieur.

Cependant, le caractère primitif des traditions relatives à l'origine de la dynastie impériale permet assurément de reculer l'avènement du premier mikado jusqu'à la date officielle de 660 avant Jésus-Christ. Il semble légitime, en effet, dit M. Revon, « d'accorder aux Japonais, pour des raisons de bon sens, la haute antiquité qu'ils s'attribuent en vertu d'une chronologie puérile. Les hommes du VIII^e siècle qui fabriquèrent cette chronologie étaient assurément fort embarrassés pour satisfaire l'orgueil national; ils avaient devant eux une tradition orale, bornée par les limites de la mémoire humaine, déchiquetée par l'oubli, et qui, de toute nécessité, n'embrassait que quelques centaines d'années : vieille tapisserie, pleine de trous, qu'ils reprisèrent et allongèrent tant qu'ils purent; mais qui sait si, en reculant au VII^e siècle avant Jésus-Christ l'avènement de leur premier empereur, ils ne se montraient pas, sans le vouloir, trop modestes, et si la réalité cachée derrière ce voile ne ferait pas apparaître des commencements encore plus lointains » ?

Faute de renseignements historiques précis, nous adopterons donc la chronologie japonaise, — inexacte assurément, mais du moins vraisemblable, — bien qu'elle précise, sans aucun souci de la vérité, les ans, les mois et les jours de fantaisie qui furent illustrés par des événements merveilleux, depuis l'avènement de Djimmou jusqu'à l'aurore de l'histoire.

KOROPOK-GHOUROU ou TSOUTCHI-GHOUMO

Les récits des annales nationales concernant le règne du premier empereur Djimmou nous décrivent la lutte des envahisseurs japonais contre les tribus barbares qui occupaient déjà l'archipel. Cette lutte fut longue et acharnée. Elle donna lieu, en 813, à l'institution des *shôgun* (généralissimes contre les Barbares) et ne prit fin qu'au dix-huitième siècle, lorsque les Aïnou furent définitivement confinés dans l'île d'Ezo et dans les régions méridionales de Sakhaline et des Kouriles. C'est donc avec une extrême lenteur que les Japonais établirent leur suprématie définitive sur les îles.

Les anciens textes désignent sous le nom d'*Emishi* (1) les Barbares

(1) *Emishi*, *Ebisou* et *Ezo*, tels sont les trois noms anciens qui désignaient les premiers occupants de l'Archipel et qui sont appliqués aux Aïnou (V. Koj., p. LXXII). M. Aston signale que le mot *Ebisou* semble n'être qu'une

qui opposèrent aux conquérants asiatiques et océaniens une résistance opiniâtre. Sans aucun doute, les migrations qui sont signalées, aux époques historiques, de la Corée vers le Japon ne sont que la continuation de cette invasion progressive. Et en effet le premier conflit dont les annales fassent mention se produisit dans les régions du sud-ouest, entre les habitants de l'île Principale (1) et une armée d'envahisseurs venus de l'île Kiouchiou. Ces envahisseurs étaient commandés par *Iharé-biko*, dont la mère était peut-être originaire de l'archipel Liou-Kiou (2) et qui fut le premier empereur du Japon, lorsqu'il eut établi sa capitale dans le Yamato. Il est connu sous le nom posthume de Djimmou-Tenno.

D'après le *Kodjiki* et le *Nihonngi*, le théâtre de l'histoire mythologique qui précède l'époque de Djimmou est donc placé dans l'île la plus occidentale du Japon, dans Kiouchiou, d'où le premier empereur s'élança, pour soumettre la partie orientale de l'archipel, occupée par les ancêtres des Aïnou (3).

Mais ces *Emishi*, qui défendent si âprement le sol de l'archipel contre les guerriers de Djimmou, sont-ils uniquement de race Aïnou? Antérieurement aux Aïnou, ou à côté d'eux, n'y avait-il pas d'autres indigènes? Il n'est pas de problème qui ait, à un plus haut degré, exercé la sagacité des japonistes. Koganei voit uniquement des Aïnou dans les *Emishi* (4); Batchelor estime aussi qu'aucune race ne précéda les Aïnou dans le Japon septentrional (5); mais M. Chamberlain admet l'existence d'une race antérieure que les Aïnou auraient refoulée vers le nord, comme eux-mêmes ont été acculés par les Japonais dans Ezo, leur habitat actuel (6). Ce seraient les *Koropok-*

forme idiomatique du nom *Emishi*, et incline à croire que ces deux termes doivent être rangés dans le groupe des mots terminés en *shi* ou en *sou* par onomatopée (*Nihongi*, p. 124, note). Les barbares sont encore désignés sous le nom de *Mozin*, qui s'applique plus expressément aux Aïnou. Le terme *Emishi* semble représenter des tribus mal définies, mais parmi celles-ci sont les Aïnou.

(1) Les noms artificiels de *Hondo* ou *Houshiou*, qui désignent cette île, sont relativement récents. En réalité, les Japonais primitifs n'avaient point donné de nom à leur pays. Ils le désignaient par des périphrases poétiques : la région du Soleil Levant, le Pays de la Libellule, etc.

(2) Quelques auteurs japonais croient que Djimmou était le descendant du roi des îles Liou-Kiou, qui forment une chaîne s'étendant depuis Formose jusqu'au Japon (KLAPROTH, *Annales des empereurs du Japon*, p. 1, n. 1).

(3) Les *Mao-jin*, ou *Mozin*, c'est-à-dire « hommes velus » occupaient, au temps de la dynastie chinoise des Thang, la région située au delà des montagnes du Japon (au nord et à l'est). V. KLAPROTH, d'après les annales chinoises, *op. cit.*, p. x. Même remarque dans le *Kojiki*, LXIV.

(4) *Ueber die Urbewohner von Japan*, dans les *Mittheilungen aus der Medicinischen Facultät der Kaiserlich-Japanischen Universität*, 1903, pp. 297 sqq.

(5) *The Ainu of Japan*, pp. 307 sqq.

(6) *The Koropok-guru or Pit-dwellers of North Japan*. Tokio, 1904.

ghourou (1), peuple que les Aïnou affirment avoir subjugué, les *Tsoutchi-ghoumo* (2) des textes japonais.

A quelle race appartenaient ces *Tsoutchi-ghoumo*? Koganei les identifie avec les Aïnou. M. Aston les croit de même souche que les Japonais, et fonde son hypothèse sur ce fait que nos légendes placent ces Barbares dans des régions depuis longtemps conquises, comme le Yamato et Tsoukoushi (3). Ce qui demeure certain, c'est que Djimmou et ses successeurs eurent à réduire des peuplades fort singulières que les annales nous présentent comme habitant des cavités souterraines et différant profondément de leurs vainqueurs par l'aspect extérieur (4).

Le *Kodjiki*, en effet (5), contient un récit bien caractéristique dépeignant les *Tsoutchi-ghoumo* comme des hommes à queue : « Quand l'auguste Iharé-biko (6) arriva à la grande caverne d'Oh-saka, des *Tsoutchi-ghoumo*, quatre-vingts brigands à queue, l'y attendaient. » Klaproth rapporte aussi, d'après le *Nihonngi* et les annales des daïri traduites par Titsingh, que le même empereur, visitant le Yamato, vit sortir d'un puits, près de Yoshino, un homme qui avait le corps resplendissant et une queue : Djimmou lui demanda qui il était : « Je suis le chef de ce pays ; mon nom est Ibikaré. » Ayant continué sa route, il en aperçut un autre s'élançant hors d'un rocher qui se fendit ; il avait aussi une queue (7). Peut-être ces êtres extraordinaires sont-ils simplement des singes ? Ce qui n'est pas douteux, c'est que les Japonais les regardèrent comme des divinités terrestres et leur vouèrent un culte comme à certains animaux (8). Sans cesse, en effet, ces rebelles sont appelés dans les textes « mauvais dieux, démons, dieux sauvages » (9).

(1) « Ceux qui habitent en-dessous », c'est-à-dire dans des trous souterrains. (V. MILNE, *Trans.*, VIII, pp. 61 sqq., X, pp. 187 sqq.; TORII RYOTZÔ, *Tchishima Aïnou* (les Aïnou des Kouriles). Tokyo, 1903.

(2) « Araignées de terre », terme de mépris désignant les habitants des cavernes, qui étaient de très petite taille. (V. *Kojiki*, 141, et *Nihonngi*, 129.)

(3) ASTON, *op. cit.*, 129.

(4) Voir NOUMADA, *Nihon djinnshou shinnron* (Nouvelle discussion sur les races d'hommes du Japon) ; CHAMBERLAIN, *Memoirs of the Literature College*, Imperial University of Japan (n° 1) ; HASHIBA, *Dwellers in pits still found at Shonai*. Bull. Tokyo anthropolog. Society, III (1888), 152 ; MILNE, *Trans. As. Soc.*, VIII, p. 76 ; *Japan Mail*, vol. XLII, p. 12.

(5) *Kojiki*, 141-142.

(6) Nom primitif de Djimmou.

(7) *Nippon o dai itsi ran* (Annales des empereurs du Japon) (1834), pp. xxix et xxx.

(8) MICHEL REVON, *le Shinntoïsme*, pp. 136-169 ; 195 sqq.

(9) *Koj.*, 136, 145, 209, 244, et *Nih.*, I, 198, 202. Plus tard, en pleine époque des Tokougawa, tel chrétien qui s'établit au Japon fut regardé comme une incarnation du dieu-singe (*Trans.*, XVI, part. 3, page 212).

Ils apparaissent encore, dans les récits légendaires, sous l'aspect de nains à longs bras et à longues jambes. Leur nom, *Tsoutchi-ghoumo*, signifie « araignées de Terre (1) ». Cette comparaison n'implique pas d'horreur particulière à l'endroit de l'araignée, qui n'a jamais été un objet de répulsion au Japon. Suivant Klaproth, les *Tsoutchi-ghoumo* seraient appelés « araignées de terre » parce qu'ils n'avaient pas de demeure fixe, qu'ils vivaient sous terre ou dans des cavernes (2) et qu'ils avaient de longues jambes. En raison de leur petite taille ils étaient pris par les soldats de Djinnmou dans des filets faits de fibres végétales (3). Titsingh signale que l'empereur Keiko, guerroyant dans la province de Bouzen, « tua la grande araignée de terre qui avait son nid dans la caverne d'un rocher (4) ».

Ces divers témoignages attestent bien que les *Tsoutchi-ghoumo* peuvent être regardés comme des pygmées plus ou moins fabuleux dont la petitesse avait frappé les Japonais au point qu'ils passaient pour se blottir au nombre d'une dizaine sous une seule feuille d'arbre (5). Les anciens recueils font fréquemment mention de ces peuplades souterraines dont les descendants, suivant Batchelor, seraient actuellement confinés dans les îles Kouriles, où ils vivraient encore dans des trous, pour se garantir des intempéries (6); M. Tsonboï les assimile aux Esquimaux (7). M. Batchelor les distingue nettement des Aïnou (8), qui ont d'ailleurs une tradition d'après laquelle ils auraient eux-mêmes exterminé ces peuplades. Il est vrai que, suivant M. Hitchcock, nous ne pouvons pas savoir si cette tradition est vraiment indigène ou si elle n'est qu'une théorie postérieure des Aïnou pour expliquer l'existence dans leurs îles de nombreuses excavations à entrée fort étroite (9). L'exiguïté de ces entrées a dû

(1) M. CHAMBERLAIN voit dans ce mot une corruption de « *Tsoutchi gomori* », « qui se cache sous la terre ».

(2) *Annales*, trad. Titsing, p. xxxv.

(3) *Nih.*, I, 129-130, et *Koj.*, 111. « Dans la seconde année de Zinnmou, dit Klaproth, il y avait une araignée terrestre près de l'endroit où l'on bâtit plus tard la ville de Katsouraki; elle avait le corps court et les pieds longs. Comme elle n'obéissait pas aux ordres de l'Empereur, celui-ci envoya un de ses officiers, qui la prit dans un filet fait de la plante Katsoura et la tua : c'est de là que la ville de Katsouraki a reçu son nom. » (Titsingh, *op. cit.*, p. 11.)

(4) P. 11.

(5) Beaucoup de contes populaires du Japon mettent en scène ces nabots *tsoutchi-ghoumo*.

(6) *The Ainu of Japan*, pp. 293 sqq.

(7) Voir les mémoires de Tsonboï, dans le *Tokio djinnronigakkai Zasshi* (Bull. Soc. d'Anthrop. de Tokio) et CHAMBERLAIN, *Things Japanese*, p. 26.

(8) *The Ainu and their folklore*, p. 12.

(9) ROMYN HITCHCOCK, *The Ainu of Yezo*, dans *Annual report of the Smithsonian Institution*, 1891, p. 421.

donner naissance à cette idée que des gens de petite stature ont pu seuls occuper de telles habitations. Mais M. Laufer observe que les outils de pierre trouvés dans les excavations d'Ezo doivent nous faire supposer que des hommes d'une force extraordinaire ont pu seuls s'en servir. Et M. Laufer conclut que les habitants de ces excavations n'étaient autres que des Aïnou primitifs (1).

Quoi qu'il en soit, lorsque les Japonais s'établirent dans l'archipel, un peuple au moins l'occupait : les *Emishi*, ancêtres des Aïnou actuels, concurremment peut-être avec d'autres barbares antérieurs à ce peuple : les *Koropok-ghourou* de la tradition aïnou, les *Tsoutchi-ghoumo* des textes japonais.

(1) BERTHOLD LAUFER, *Des prétendus peuples préhistoriques de Yezo et de Sakhaline*. (Compte-rendu dans Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris, 1901, t. II, p. 443.)

LES ANCIENS AÏNOU (I)

Les Aïnou actuels sont les descendants des tribus barbares désignées dans les anciens textes sous le nom d'*Emishi* (ou *Ebis*, ou encore *Ezo*) (2).

Les documents écrits du huitième siècle semblent indiquer qu'au temps de Djimmou les ancêtres des Aïnou occupaient la région nord-est du Japon, au-delà du lac Biwa. Souvent signalés dans le Nihonngi, les *Emishi* ne sont expressément mentionnés par le Kodjiki que dans un seul passage (3). Mais il suffit de parcourir la légende, surtout dans les récits relatifs à la descente du fils des dieux et aux premières expéditions des conquérants, pour les voir sans cesse aux prises avec les envahisseurs japonais. Ils sont représentés souvent comme des divinités sauvages (4). Il est probable qu'à une époque antérieure à Djimmou, ils étaient répartis sur toute l'étendue de l'archipel (5). Ce fait semble confirmé par les découvertes des archéologues et par l'étymologie de certains noms géographiques, qui révèlent une origine aïnou, depuis le Satzouma jusqu'aux îles Kouriles. M. Chamberlain découvre des noms tirés du langage aïnou dans les îles les plus méridionales de l'Empire (6).

(1) *Aïnou* et non *Aïno*. Le terme *Aïno*, pris dans le sens d'*aïnoko* (métis), n'est qu'un sobriquet méprisant appliqué par les Japonais aux *Emishi*. Le terme *Aïno* (demi-homme) s'explique par une tradition qui représente ce peuple barbu et chevelu comme issu de l'union de l'homme et du chien. (En japonais, Inou signifie chien.) *Aïnou* « les hommes » est au contraire le vrai nom que ces barbares s'étaient appliqué, comme d'autres primitifs, parce que, suivant la remarque de M. Revon, ils se regardaient à l'origine comme les hommes par excellence, les seuls hommes vraiment dignes de ce nom. Cette nation, puissante autrefois et dont il ne reste qu'un débris méprisé, a cru qu'elle habitait le centre du monde, et qu'à elle seule elle constituait l'humanité : « Dieux de la mer, dit un ancien chant rapporté par Elisée Reclus, dieux de la mer, ouvrez vos yeux divins ; partout où tombent vos regards résonne la langue aïnou. »

(2) Dans les annales chinoises, ils sont appelés *Maojinn* (hommes velus). On lit, dans l'histoire de la dynastie des Thang, que le Japon était borné au nord par de hautes montagnes au delà desquelles vivaient les *Maojinn* (KLAPROTH, *Annales des Daïri*, p. xi). V. aussi *Kojiki*, p. LXIII, et BATCHELOR, *The Ainu of Japan*, pp. 291 sqq. Au début du XII^e siècle, un général de Horikawa combattit pendant neuf années les *Atsouma Ebis* dans le Saikaido. (KLAPROTH, *id.*, p. 12, note 1.)

(3) *Koj.*, I, p. 213.

(4) *Koj.*, pp. 134, 136, 145, 203, 209, 212, 221. Nous trouvons des allusions du même ordre aux « divinités terrestres », pp. 60, 94, 108, 117, 131, 337. Voir aussi l'Introduction de Chamberlain, pp. XXIX, LXIII, LXIV, LXXI et la note de la page 61 au sujet du meurtre du serpent de Koshi.

(5) BATCHELOR, *The Ainu of Japan*, p. 291, et *The Ainu and their folklore*, p. 1.

(6) *Language, Mythology and Geographical Nomenclature of Japan*. (Mémoires

Il est vrai que M. Revon et M. Aston donnent, dans bien des cas, à ces noms de lieux, une étymologie japonaise plus naturelle (1). Toutefois l'antique domination des Aïnou dans le pays ne fait aucun doute.

Les annales chinoises, comme les recueils japonais, et la tradition aïnou signalent la résistance énergique, parfois victorieuse, que les premiers occupants de l'archipel opposèrent aux conquérants (2), surtout sous les règnes de Djimmou, Keiko, Kimmeï, Bidatsou. Un chant guerrier, cité par le Nihonngi, au temps de ce dernier empereur, nous apprend combien ils paraissaient redoutables :

Bien que l'on dise
Qu'un seul Emishi
Est égal à cent hommes de guerre,
Cependant ils n'ont pas pu nous résister (3).

Cette lutte opiniâtre contre les envahisseurs dura, avec des fortunes diverses, jusqu'au XVIII^e siècle ; c'est seulement à cette époque que les Aïnou furent définitivement acculés dans l'île d'Ezo et les terres voisines, où ce peuple, autrefois si puissant, dépérit lentement, victime de la paresse, de la saleté, de l'alcoolisme (4). Au cours de l'histoire, les Aïnou ne furent certes pas un adversaire à dédaigner, et c'est pour les réduire que fut institué un pouvoir militaire spécial, le Shôgounat. Le titre de *Shôgoun*, signalé pour la première fois dans la légende, au sujet de la conquête du Yamato par l'impératrice Djinnô (5), apparaît dans l'histoire en 813, lorsque Watamaro fut nommé *Sêi-i-Tai-Shôghoun*, « généralissime chargé de soumettre les Barbares », pour combattre les Emishi dans le nord (6). D'ailleurs les Japonais déployèrent à leur endroit non seulement toute leur valeur guerrière, mais aussi toutes les ressources de leur diplomatie. Après le combat, les empereurs traitaient avec bonté les rebelles et leur accordaient parfois des titres honorifiques. Les annales nationales rapportent que des notables Emishi furent à

of the literature college). vol. 4, 1887, Tokio, et HITCHKOCK, *The Ainos of Yezo*, Report of National Museum, 1890, p. 453.

(1) *Le Shinntoïsme*, p. 333, note 2, et Aston, *Nihongi*, I, 409.

(2) *Nih.*, I, pp. 409, 424, 459, 200-299, 296, 377, et II, pp. 38, 96, 168, 176, 209, 249, 252, sqq.

(3) *Nih.*, Bidatsu.

(4) La population de Ezo est en décroissance légère, mais constante. Le recensement de 1900 signale 17.300 âmes, dont le total répond presque exactement à celui de 1895.

(5) *Koj.*, p. 236.

(6) Ce titre militaire joua un rôle capital dans l'histoire japonaise, surtout à partir du moment où Yoritomo l'inaugura comme fonction de « maire du palais ».

diverses époques reçus en amis à la cour, même qu'ils firent partie de quelques ambassades japonaises auprès de l'Empereur de Chine (1).

Sous le règne de l'empereur Keiko, dit le Nihonngli, les sauvages Emishi furent subjugués. Taketchi-no-Soukouné, qui avait visité les diverses régions de l'empire, fait à son souverain une description de ces barbares : ils sont cruels, se tatouent le corps, et, aussi bien les femmes que les hommes, nouent leur chevelure en forme de maillet. Leur sol est fertile et fort étendu (2).

A leur soumission se consacra le fameux Yamato-Daké, le « Brave du Japon ». Il réprima d'abord une insurrection des Koumaço (troupeaux d'ours), barbares de l'Ouest, identiques, suivant Metchnikoff, aux populations qui ont figuré sous le même nom dans l'histoire ancienne de la Corée (3). Quelques années plus tard, Yamato-Daké s'attaque à nos Emishi, les Barbares de l'Est. L'empereur Keiko les lui décrit comme des peuplades turbulentes, vivant sans chefs dans leurs pauvres villages et se pillant mutuellement, surtout au temps de la moisson. Pendant l'hiver, ils habitent dans des excavations souterraines, et dans des nids pendant l'été (4). Ce sont des brigands qui font régner la terreur en tous lieux, principalement sur les grandes routes. Leurs vêtements consistent en fourrures; et ils boivent du sang (5). Méchants et perfides, ils vivent dans la plus grande promiscuité; ils sont vindicatifs, haineux, portant toujours sous leurs vêtements des flèches ou d'autres armes pour le cas où ils auraient à punir quelque offense. Ils font souvent des incursions sur les territoires voisins. S'ils sont attaqués, ils se cachent dans les herbes; s'ils sont poursuivis, ils s'enfuient dans les montagnes avec une prodigieuse rapidité, et c'est pourquoi ils ont si longtemps échappé à toute influence civilisatrice (6). Ces bar-

(1) Notamment sous le règne de l'impératrice Seimei, au VII^e siècle. (*Koj.* et KLAPROTH, *op. cit.*, p. 51.) Herbert Allen signale le même fait. (V. PARKER, *Matouanlin*, etc., p. 58.)

(2) *Nih.*, p. 243. A cette époque, les Aïnou occupaient la contrée du Japon appelée Hitakami.

(3) *Bulletin Soc. anthrop. de Paris*, 1881 (4^e fasc.), 727. METCHNIKOFF ajoute que les Koumaço, vaincus par les descendants d'Amatérás, la « déesse qui brille au ciel », tandis que leurs rois descendaient de Szannoó, le « génie des vents », se retirèrent dans la province d'Idzoumo, où ils fondèrent un royaume qui conserva son indépendance jusqu'au II^e siècle de notre ère.

(4) MILNE confirme ce mode d'habitat dans les arbres. (*Notes on... prehistoric remains of Japan*, Trans. x, p. 77.)

(5) De même, en Chine, le Liki signale que les anciens Chinois se nourrissaient de la chair des animaux et buvaient du sang. (Note d'Aston, *Nih.*, Keiko.)

(6) *Nih.*, pp. 202, sqq.

bares incultes se soumirent aisément à Yamato-Daké, qu'ils prirent pour un dieu (1).

Nous pouvons conjecturer que ces anciennes descriptions des Emishi, ancêtres d'un peuple doux et aimable, sont poussées au noir. Parce qu'ils opposaient une résistance presque invincible à la conquête japonaise, ils passèrent pour d'affreux « rebelles » qui, lorsqu'ils étaient réduits en esclavage, « criaient sans relâche, coupaient les arbres sacrés, menaçaient les villageois, montraient des « cœurs de bêtes » (2).

Il nous est difficile d'admettre que les pères des paisibles Aïnou se soient montrés si farouches. Nous savons d'ailleurs qu'ils étaient favorablement reçus à la cour dans les intervalles des expéditions. En 272, suivant la tradition, ils offrirent un tribut à l'empereur Odjinn (3). En 483 ils rendirent hommage à l'empereur (4). Sous Kimmei, en 540, ils firent vœu d'obéissance (5). En 584, leurs chefs prononcèrent un serment solennel de fidélité à l'empereur Bidatsou (6). Le Kodjiki raconte en effet qu'après avoir reçu les instructions du souverain ils pénétrèrent au milieu des eaux de la rivière Hat-sousé, et, ayant tourné leur visage vers le mont Mimoro, ils se rincèrent la bouche (7) et firent le serment suivant : « Nous, Emishi, promettons que désormais nous, nos enfants, et les enfants de nos enfants, servirons la Sublime-Porte (Mikado) (8) en toute loyauté de cœur. Si nous violons notre serment, que les dieux du Ciel et de la Terre, que les mânes des empereurs détruisent notre race (9). »

Les annales rapportent encore que la cour impériale fit souvent

(1) *Nih.*, I, p. 206. C'est un épisode de cette guerre qui a donné naissance à la légende de Yamato-Daké se frayant de son épée un passage à travers les flammes. (V. APPERT ET KINOSHITA, *Ancien Japon*, p. 244.)

(2) *Nih.*, I, p. 212.

(3) Il est vrai que l'empereur, voulant manifester sa souveraineté, employa le Ezo qui lui avaient prêté hommage, à construire un chemin qui conduisait à ses écuries (KLAROTH, *op. cit.*, p. 19). V. *Nih.*, I, 214, 296.

(4) *Nih.*, I, 377.

(5) *Nih.*, II, 38.

(6) *Nih.*, II, 96.

(7) Rite purificateur. Cf., au Japon, MICHEL REVON, *Shintoïsme*, p. 322, note 4, sur les ablutions considérées comme cérémonies de purification. Un voyageur chinois, plusieurs siècles avant la rédaction de nos recueils, avait déjà observé ce mode de purification. (*Trans. XVI, part. 4, p. 58.*)

(8) *Mikado*, la Cour, le Palais. En raison du défaut de précision des caractères chinois traduisant ce mot, on peut l'appliquer aussi à l'empereur, mais on sait que les Japonais désignent leur souverain sous des titres chinois, tels que *Tenshi* Fils du Ciel, ou *Tenno*, Céléste monarque.

(9) *Koj.*, xx 8.

fête à ces barbares après leur soumission (1) et que des rangs honorifiques leur furent généralement octroyés (2).

Le Kodjiki nous donne aussi une peinture des Emishi sous l'impératrice Saïmeï, au VII^e siècle : une mission est envoyée par les Japonais auprès d'un empereur chinois (3), et cette mission se fait accompagner d'un homme et d'une femme Emishi pour les montrer au souverain étranger. Celui-ci fut vivement étonné par l'aspect « extrêmement étrange de leur corps ». Nous apprenons, par les détails fournis à l'empereur, qu'il y avait à cette époque trois sortes d'Emishi : les plus éloignés appelés *Tsougarou*, les autres *Ara-Emishi*, et les plus rapprochés *Nighi-Emishi* (4).

CARACTÈRES PHYSIQUES DES AÏNOU PRIMITIFS

Au septième siècle, comme aux époques plus reculées, les ancêtres des Aïnou présentaient donc un aspect extraordinaire, qui frappait d'étonnement leurs voisins japonais, comme les voyageurs chinois. Tous les explorateurs qui ont visité Ezo ont signalé, parmi les traits distinctifs de ses habitants, le développement remarquable de leur système pileux. Ils diffèrent de toutes les races actuellement connues par un caractère plus particulier encore : un aplatissement marqué de l'humérus et du tibia. Ce fait ne se retrouve que chez certains hommes des cavernes de l'Europe préhistorique ; il appartenait incontestablement aux Aïnou primitifs (5). D'autres particularités les éloignent nettement du type jaune : leur teint « couleur de chair » (6), leur grande capacité crânienne (7), la notable largeur de

(1) *Nih.*, II, pp. 168, 176, 209, 249, 252, 254.

(2) *Nih.*, II, pp. 289, 354, 389.

(3) *Koj.*, XXVI, 12. Suivant d'Hervey de Saint-Denys, c'est au second siècle qu'un échange d'ambassades périodiques s'établit entre la Chine et le Japon. Ma-Touan-lin nous donne l'itinéraire détaillé de la route qu'on suivait au III^e siècle, entre les deux capitales.

(4) *Ara Emishi* signifie Emishi barbares et *Nighi-Emishi*, Emishi doux, policés. Ma-Touan-lin parle de pays plus éloignés dont les Japonais avaient connaissance ou que des navigateurs chinois purent visiter : il s'agit de sauvages complètement nus, de barbares aux dents noires et aussi de nègres anthropophages (?), d'HERVEY DE SAINT-DENYS. *Ouen hien tong kao*. (Journal asiatique, 1871, pp. 391-400).

(5) KOGANEI, *Beiträge zur Physichen Anthropologie der Aino*, dans *Mitth. aus der Medicinischen Facultät der Kaiserlich-Japanischen Universität, Tokio*, 1894 (Band 2, n° 2).

(6) D'après le docteur Maget, cité par Quatrefages, le teint des Aïnou correspondrait aux n° 25 et 26 du tableau de Broca, c'est-à-dire à des nuances *couleur de chair* (DE QUATREFAGES, *Hist. gén. races humaines*, p. 446). Ce qui prouve, d'ailleurs, qu'ils sont moins pigmentés de peau que les Japonais, c'est que leurs nouveau-nés ne présentent pas la tache bleu-foncé que l'on remarque, d'après M. Koganei, sur le sacrum et les fesses des nouveau-nés japonais.

(7) Moyenne de la capacité crânienne, d'après Davies : 1.470 centim. cubes. Le

la face, la conformation du nez, la direction horizontale du regard. Il ne semble donc pas probable, malgré l'opinion du Dœnitz, que les Aïnou se rattachent au tronc mongolique. Peut-être faut-il, avec M. Baelz, les distinguer nettement des autres races de l'Asie orientale et leur attribuer une complète originalité ethnique, à côté des deux groupes mandchou-coréen et malayo-mongol (1). Enfin Batchelor signale que les anciens Aïnou étaient cannibales et dévoraient la chair humaine à l'état cru (2).

Mais le trait le plus caractéristique des Emishi et de leurs descendants Aïnou est le remarquable développement de leur système pileux, qui a été signalé par les voyageurs à toutes les époques. Dans le Kodjiki, les caractères chinois représentant ce peuple et se prononçant Ezo signifient, suivant M. Chamberlain, « Barbares à tête de crevette » (3). Motoori pense qu'ils doivent ce nom à l'aspect particulier de leurs visages pourvus de longues barbes. Parker, rapportant le récit d'une ambassade par un voyageur chinois, dit que « les députés des Aïnou portaient une barbe qui avait plus de quatre pieds de long, avec des épingles en forme de flèche » (4).

Cette villosité si fréquemment signalée ne constitue cependant pas un caractère exceptionnel. On en trouve des exemples chez les Todas des Nilghiris, les Koubous de Sumatra, les Waïgiou de la Nouvelle-Guinée, qui sont velus comme des singes (5).

En réalité, l'abondance des cheveux est à peu près la même dans toutes les races humaines (6). La grosseur surtout varie, et crée l'illusion d'une abondance extraordinaire. M. Hilgendorff n'hésite pas à affirmer qu'un même espace de cuir chevelu est moins fourni chez les Aïnou que chez les Japonais ou les Européens, mais que leurs cheveux sont d'un tiers plus épais (7). A l'appui de cette théorie, M. Hitchcock signale que 214 cheveux ont été coupés sur la tête d'un

docteur SCHEUBE conclut aussi de mensurations des crânes aïnou qu'ils n'appartiennent pas au type mongolique. (*Die Ainos*, 1882, pp. 220-245, dans *Mittheil. d. Deutschen Gesellsch. für. Nat. — und Volkerk. Ostasiens*. III.)

(1) E. BÆLZ, *Menschen Ost-Asiens mit specieller Rücksicht auf Japan*. (Verhandl. der Berl. Gesell. für Anthr., Ethnol. und Urgesch, 1901, pp. 166 et 202-220).

(2) *The Ainu and their folklore*, p. 2.

(3) *Koj.*, *Introd.*, p. LXIV, et p. 213, note. Voir aussi dans le *Nihongi* un récit japonais du VI^e siècle (II, 96).

(4) *Ma Twan-lin's account*... pp. 49 et 55.

(5) DE QUATREFAGES, *Hommes fossiles et hommes sauvages*, p. 567, et A. RÉVILLE, *Rel. des peuples non civil.*, II, p. 118.

(6) Environ 260 cheveux par centimètre carré, selon M. Coupin. La barbe est beaucoup plus variable.

(7) La section d'un cheveu aïnou est généralement ovale, et son plus grand diamètre varie de 1/10 à 1/7 de millimètre (*Mitth. Deutschen Gesellsch. für Natur-und Völkerkunde Ostasiens*, juin 1875, pp. 11-13).

Aïnou pour un centimètre carré, 286 sur un Japonais à cheveux fins, 252 sur un autre Japonais à cheveux gros, 280 sur un Allemand à cheveux fins, et 272 sur un autre Européen à cheveux gros (1).

Il faut de plus observer, avec M. Bloch, que le développement de la barbe et des autres poils ne commence, chez les Aïnou, que vers l'âge de 25 ans, pour se continuer jusqu'à la 40^e année environ (2).

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

La destination des cavités souterraines occupées pendant l'hiver par les Emishi n'est pas clairement définie, à cause du sens équivoque des caractères chinois traduits, d'après le Nihonngghi, par excavations. M. Hitchcock observe que beaucoup de ces excavations étaient creusées pour servir de tombeaux, et non d'habitations (3). D'autre part, la conception d'un habitat souterrain, — qui n'est point étrangère aux anciens Japonais, puisque nous la trouvons dans le mythe fameux d'Amatéras, enfermée dans une caverne, — est incontestablement familière aux Emishi. Les documents indigènes ne font aucun doute à ce sujet (4). On peut donc admettre que ces excavations servaient au double usage de l'habitation et de la sépulture.

Ces demeures souterraines étaient généralement l'œuvre des hommes, car, suivant la remarque de Chamberlain, les cavités naturelles ont été toujours rares au Japon (5). Un grand nombre d'entre elles subsistent encore, surtout dans le nord de l'archipel et à Ezo. Dans le centre et dans le sud, régions fertiles et populeuses, ces trous ont disparu presque entièrement sous l'action continue des hommes cultivant et retournant la terre.

Un archéologue, M. Blackiston, qui a exploré beaucoup de ces excavations dans l'île d'Ezo, observe qu'elles étaient creusées de préférence sur les points élevés de la côte, et dominant l'embouchure des rivières (6). M. Dooman a fouillé, à Matsouyama, un grand nom-

(1) HITCHCOCK, *The Ainos of Japan*, Annual report Smithsonian Institution, 1891, p. 444.

(2) *Bull. Société Anthropol. de Paris*, 7 mai 1896, p. 267. Chez l'homme blanc, il n'y a que les poils des oreilles et des narines qui poussent aussi tard.

(3) *The ancient pit-dwellers of Yezo*, Rep. Smithsonian Institution, 1890, p. 417, et *The Ancient Burial Mounds of Japan*, 1891. V. aussi ERNEST SATOW, *Ancient sepulchral Mounds in Kaudzuke*, p. 313.

(4) *Nih.*, 202, 203, etc. Autre exemple : Sous le règne de l'empereur Keïko, deux Koumaço furent tués dans un trou par Yamato-Daké.

(5) *Koj.*, Introd. XXIX.

(6) I. W. BLACKISTON, *Japan in Yezo*, Yokohama, 1883. Office of Japan Gazette. V. aussi Y. HASHIBA, *Dwellers in pits still found at Shonai*. Bull. Tokyo Anthropol. Soc. III (1888), 152.

bre d'excavations qui constituent les vestiges les plus anciens peut-être de la civilisation des Aïnou primitifs dans l'île Principale. Ces cavités étaient assez larges pour abriter 3 ou 4 personnes ; elles étaient divisées en deux parties, dont l'une, légèrement surélevée, servait vraisemblablement à s'asseoir et à dormir. La partie située en contre-bas semble avoir été destinée aux usages de la vie courante. L'entrée était assez grande pour laisser passer une personne sans grande difficulté, et elle s'ouvrait uniformément sur la partie de la chambre située en contre-bas. Cette disposition permettait aux habitants de se protéger aisément contre le vent et la pluie. Les cavités, au nombre de deux cents environ, étaient très rapprochées les unes des autres : au moindre danger un simple cri permettait de donner l'éveil à tout le village (1).

Les excavations étudiées par le professeur Milne à Otarou, dans l'île d'Ezo, sont de forme plus ou moins conique et ont huit pieds de diamètre sur trois pieds de hauteur. Peut-être, à l'origine, étaient-elles rectangulaires ; leur forme conique semble résulter de l'affaissement des côtés (2). On a retrouvé des amas de débris, qui rappellent les *kjökkenmüddinger* du Danemark, et renferment, au milieu de poteries et de coquillages, des ossements humains mêlés à des os d'animaux. On y a recueilli surtout des vestiges de l'âge de pierre (3) : têtes de flèches triangulaires et d'autres formes, haches, racloirs, alènes, magatama, et enfin, dans de nombreux points de l'archipel, des débris de poteries (4).

La matière de ces poteries est identique à celle des anciennes poteries funéraires purement japonaises. L'argile en est très grossière, avec de nombreux grains de sable, et parfois des cailloux assez volumineux (5). Mais les formes des vases et leur décoration en sont absolument différentes. Le dessin, très primitif, est caractéristique d'une race distincte des Japonais (6). A quel peuple faut-il donc

(1) DOOMAN, *Japanese history* (trans. of As. Soc., XXV, p. 107).

(2) JOHN MILNE. *Notes on Stone Implements from Otaru and Hakodate, with a few general remarks on the Prehistoric Remains of Japan*. Trans. As. Soc. VIII (1880), 61-87.

(3) Les Aïnou ont conservé l'usage de la pierre jusqu'à un temps relativement récent, et ils n'ont d'ailleurs jamais su travailler les métaux. (V. ZABOROWSKI, Bull. Soc. Anthropol. Paris, 1891, fasc. V, p. 442).

(4) MILNE. *Notes on the pit-dwellers of Yezo* (Trans. X (1882), p. 187), et du même : *The Stone Age in Japan*, journal of the Anthropological Society, may 1881.

(5) MILNE, *Notes on Stone Implements*... p. 63.

(6) M. ROMYX HITCHCOCK, *op. cit.*, pp. 419 et 420, reproduit des spécimens de poteries appartenant à la collection de M. l'abbé Furet, à Hakodate. Les dessins en sont tout à fait différents de ceux qui se voient sur les plus anciennes poteries japonaises.

attribuer la fabrication de ces poteries? Aux anciens Aïnou, selon Milne. Mais les Aïnou actuels ne connaissent pas l'art du potier, et il faudrait admettre qu'ils l'ont oublié dans la suite des temps. Peut-être convient-il d'en faire remonter l'origine à un peuple antérieur lui-même aux Aïnou, aux *Tsoutchi-Ghoumo*. En tout cas, ces poteries, découvertes en même temps que des instruments de l'âge de pierre, sont plus anciennes que les poteries funéraires des Japonais et n'ont avec elles nulle ressemblance de forme ou de dessin. Nous pouvons donc, semble-t-il, les attribuer aux ancêtres des Aïnou, aux *Emishi*.

TRADITIONS ET LÉGENDES

Il est difficile de discerner, dans la mythologie des Aïnou, les récits d'origine purement indigène. Beaucoup de légendes traditionnelles sont nécessairement des imitations ou des adaptations d'histoires chinoises et japonaises. Cependant la mythologie aïnou est essentiellement distincte de la mythologie japonaise. Le shinntoïsme, en effet, s'il est par certains côtés un culte de la nature, est surtout le développement remarquable d'un culte des ancêtres. Il traite notamment des exploits de dieux et de héros issus du premier couple divin Izanaghi et Izanami; il nous enseigne que la dynastie impériale des Japonais descend de la déesse solaire Amatéras; en un mot il est un véritable culte des héros. On peut dire que, dans cette religion, « entre un homme puissant et un dieu, il n'y a qu'une différence de degré, et que la distance est vite franchie : le grand homme devient un petit dieu » (1). Les Aïnou, au contraire, n'ont transmis à leurs descendants aucun nom de héros (2); ils n'ont qu'une divinité d'origine humaine, l'ancêtre de leur race, Aïoïna (3). Leurs mythes ont surtout une application morale. Les personnages de leurs légendes sont le plus souvent des animaux, véritables divinités qui reçoivent les hommages au foyer domestique et jouent un rôle dans les contes populaires. Le panthéon aïnou est peuplé d'une infinité d'espèces zoologiques: ours, daims, écureuils, serpents, tau-

(1) MICHEL REVON, *le Shinntoïsme*, p. 185. Il faut se rappeler, en effet, que, dans la conception japonaise, un *kami* n'est en somme qu'un être supérieur (Cf. le *kamoui* aïnou, qui a un sens identique à celui du *kami* japonais. Rien n'est plus manifeste, malgré l'opinion contraire de M. Batchelor (*Trans.*, XVI, part. I, p. 29) lorsqu'on examine l'énumération de *Kamoui* donnée par M. Batchelor lui-même (*ibid.*, p. 20) : *On the Ainu term « kamui »*.

(2) J. BATCHELOR, *The Ainu of Japan*, p. 313. Le fameux Okikourounu n'est autre que le héros japonais Yoshitsuné.

(3) R. HITCHCOCK, *op. cit.*, p. 473.

pes, loutres, tortues, baleines, et autres dieux ou démons de la mer et des cours d'eau ; ainsi que d'un grand nombre d'oiseaux, comme l'aigle, l'épervier, le hochequeue, le hibou, le roitelet, la fauvette, le sansonnet, etc., etc. (1).

Il n'est donc pas impossible, — par l'étude comparée des religions, par l'examen des rapports historiques entre les divers groupes humains et de la pénétration mutuelle des races, — de faire le départ entre les conceptions mythologiques des Chinois, surtout des Japonais, et celles des Aïnou. Parmi les légendes qui semblent avoir un caractère nettement autochtone et constituer un produit spontané de l'activité mentale des primitifs *Emishi*, on peut citer quelques anciens récits relatifs à la création du monde et des hommes, ainsi qu'aux origines de la civilisation des Aïnou.

La création du Monde.

Les traditions primitives n'admettent point la conception d'une création *ex nihilo*. L'idée de la production d'un objet tiré d'une chose inexistante est absolument étrangère à leur esprit. La substance matérielle et la substance spirituelle existent de toute éternité. Dieu façonna le monde lorsqu'il jugea bon de modifier la matière éternelle et de lui donner un aspect nouveau.

Au commencement, l'univers était un marécage immense et confus. Les terres flottaient au hasard sur des mers sans fin. Partout régnaient le froid, le silence et la désolation. Rien ne vivait dans cette masse chaotique et stérile. Toutefois les nuées avaient leurs démons, et au-dessus des nuées vivait le Dieu suprême avec les divinités secondaires.

Or Dieu décida un jour de rendre habitable cette masse informe. Il fit un hochequeue et l'envoya du ciel pour produire la terre. Lorsque l'oiseau fut descendu dans le chaos de l'univers, il fut effrayé du désordre des éléments, et il ne savait comment exécuter l'ordre du créateur. Il songea à agiter ses ailes sur les eaux et à fouler la terre avec ses pieds. Peu à peu le sol se durcit par endroits, les continents se formèrent, et les eaux n'occupèrent plus que les cavités des lacs et des mers (2).

(1) V. BATCHELOR, *The Ainu and their folk-lore*, pp. 355-510 (chap. xxvi à xlii).

(2) Cette intervention du hochequeue dans l'œuvre de la création existe aussi dans la mythologie japonaise. (V. M. REVON, *op. cit.*, pp. 356 sqq.).

Le Dieu suprême ayant ainsi créé, par l'intermédiaire du hochepaque, la terre et la mer, des divinités secondaires produisirent tous les autres êtres. Aïōina, par exemple, fit les serpents, le coucou, la chouette, la gelinotte des bois, l'écureuil, le lièvre, l'anguille, la truite et la vigne.

Ainsi le Dieu créateur n'a point façonné lui-même le monde et les êtres : il y employa des divinités qu'il avait préalablement créées. Celles-ci continuèrent de gouverner le domaine qui leur avait été assigné. Les Aïnou les invoquaient suivant leurs attributions particulières et comme représentant le Dieu suprême auprès des hommes.

Comment les dieux du Bien furent chargés de régir le monde.

Quand le monde eut été créé et organisé, les dieux du Bien ou dieux lumineux, et les dieux du Mal ou dieux ténébreux se disputèrent le gouvernement de l'univers. Or, voici le pacte qui fut conclu entre eux : les dieux qui, les premiers, verraient le lever du soleil seraient chargés de régir le monde. En conséquence, la nuit suivante, les dieux du Bien et les dieux du Mal s'établirent dans un vallon, les yeux tournés vers l'Est, dans l'attente du soleil levant. Seul, le dieu Renard, qui appartenait au groupe des dieux du Bien, dirigea ses regards vers l'ouest, malgré les moqueries des autres divinités. Bientôt le dieu Renard s'écria : « Je vois le soleil levant ! » Alors les dieux du Bien et les dieux du Mal se retournèrent et virent avec stupéfaction le sommet des montagnes de l'ouest éclairé par les premiers rayons du soleil. C'est ainsi que les dieux du Bien furent chargés de régir le monde.

La création du premier homme.

Lorsque le Dieu suprême eut fait sortir de terre les herbes et les arbres, le divin Aïōina créa le premier Aïnou, c'est-à-dire le premier homme (1).

Il façonna son corps avec de la terre, fit ses cheveux avec du mouron et son épine dorsale avec une tige de saule. C'est pourquoi, lorsqu'on devient vieux, le dos se plie comme une branche d'arbre ployée.

(1) Est-il nécessaire de rappeler que Aïnou signifie *Homme*? Il importe de ne pas rattacher ce terme au mot japonais *Inou*, qui signifie *Chien*, ni au sobriquet nippon *Aïno*, synonyme de *Aïnoko* (métis). V. B.-H. CHAMBERLAIN Reply to Mr. Batchelor, on the words « Kamui » and « Aïno ».

Aïoïna demeura longtemps auprès de sa créature : il lui apprit à chasser, à se procurer sa nourriture et à la cuire.

Pourquoi l'homme est si imparfait.

Pendant que le créateur façonnait le premier homme, il dut retourner au ciel et laisser son œuvre inachevée. Avant de se mettre en route, il appela une loutre qui se trouvait dans le voisinage : « Pendant mon absence, lui dit-il, le travail interrompu sera terminé par une divinité qui descendra du ciel. » Et la loutre fut chargée d'indiquer à cette divinité la besogne qui restait à accomplir. La loutre promit de s'acquitter de sa mission, mais elle omit de le faire.

Elle s'amusa en effet à monter et à descendre les rivières à la nage, passant son temps à prendre et à manger du poisson ; en un mot, elle s'appliqua si bien au jeu et à la pêche qu'elle oublia complètement les instructions du créateur. Le premier homme resta donc imparfait. C'est pourquoi les êtres humains ne sont pas absolument tels que Dieu les aurait désirés. Ils seraient bien plus gracieux, sans l'extrême négligence et la mauvaise volonté d'une loutre de rivière (1).

Sur la villosité des Aïnou.

Bien que la villosité des Aïnou n'ait rien d'exceptionnel, elle a donné lieu à des légendes qui présentent ce peuple comme issu de l'union d'une femme avec un chien ou avec un ours. Les traditions relatives à l'origine canine de la race sont considérées par M. Batchelor comme d'importation étrangère (2). Les Kalangs, aborigènes de Java, hommes très velus, croient communément qu'ils descendent d'une princesse et d'un chef qui fut transformé en chien. Il n'est pas impossible que ce mythe ait été abusivement appliqué aux Aïnou, ou importé chez eux. L'ours, au contraire, est souvent regardé comme le procréateur du premier homme par son union avec une femme. La tradition rapporte en effet qu'une veuve eut un fils plusieurs années après la mort de son mari. Les uns disaient : « Sûrement cette femme s'est remariée. » D'autres affirmaient : « Son mari est ressuscité. » Mais la femme raconta qu'elle avait obtenu son fils par miracle : Une nuit, dit-elle, je reposais dans ma hutte, lorsque

(1) Il est curieux de constater que, dans la plupart des religions, l'homme aurait été créé plus parfait, sans quelque erreur ou quelque faute initiale. (Pour le Japon, voir MICHEL REVON, *le Shintoïsme*, p. 238.)

(2) *The Aïnu and their folk-lore*, p. 6.

j'eus une soudaine apparition. Un être qui avait l'aspect d'un homme se présenta et me dit : « O femme, je suis le dieu-possesseur-des-montagnes (ours), et non un être humain, malgré l'apparence ; je suis venu pour mettre fin à ton isolement ; tu auras un fils qui deviendra beau, riche et éloquent. Ce sera un présent de moi. » L'enfant vint au monde et engendra une nombreuse postérité. C'est pourquoi beaucoup d'Aïnou habitant les montagnes sont regardés comme les descendants d'un ours. Et ils en sont très honorés.

La Formation de l'île d'Ezo.

L'île d'Ezo fut formée par deux divinités, l'une mâle, l'autre femelle, déléguées par le Créateur. La déesse eut en partage la côte ouest ; le dieu, les régions du Sud et de l'Est. Les deux divinités rivalisèrent de rapidité dans l'accomplissement de leur mission. Mais bientôt la déesse aperçut par hasard en chemin la sœur d'Aïoïna, jeune fille, d'une grande beauté, qui avait appris aux hommes l'art du tatouage, et au lieu de continuer son travail, elle s'arrêta afin de converser avec elle, comme c'est la coutume pour des femmes qui se rencontrent. Cependant le dieu termina soigneusement la formation des côtes sud et est de l'île. Surprise, la déesse voulut se hâter ; elle accomplit sa tâche précipitamment et sans le moindre soin. Voilà pourquoi la côte ouest de Ezo est si déchiquetée, abrupte et couverte de récifs.

Telles sont, d'après M. Batchelor, quelques légendes caractéristiques de l'antique mythologie des Aïnou.

ANCIENNES CROYANCES RELIGIEUSES

Les mythologues ont longtemps admis que les religions n'étaient que le développement et comme l'épanouissement du culte de la nature. Herbert Spencer attribue plutôt l'origine des religions au culte des ancêtres, dont le culte de la nature ne serait qu'un dérivé. Il semble que les antiques croyances des Aïnou justifient l'opinion du philosophe anglais. Encore aujourd'hui les Aïnou n'ont ni prêtres, ni temples, mais ils réservent dans chaque habitation un espace consacré au dieu de la maison. A côté de ce dieu domestique, une autre divinité, celle du Feu, est l'objet du culte le plus fervent. Le foyer familial, voilà en effet le vrai temple des Aïnou.

Toutefois, comme chez tous les primitifs, un grand nombre d'ob-

jets de la nature inorganique revêtent à Ezo un caractère divin : les montagnes, les forêts, les mers, les rivières, ainsi que le soleil et la lune. Nombre d'animaux aussi sont divinisés, comme l'ours, le chien, la martre, le daim, le lièvre, la taupe, la loutre, et surtout le serpent, si vénéré également au Japon, où il est entouré du respect craintif des Shinnoïstes (1). Beaucoup d'oiseaux encore sont l'objet d'un culte : le hochequeue, comme dans la mythologie japonaise, la chouette, l'épervier, le roitelet, la caille, le sansonnet, la corneille. Il n'est pas jusqu'à certains poissons, comme le brochet, la truite, l'anguille et l'espadon, qui ne soient des dieux ou des agents divins ; mais chez les Aïnou, comme dans les autres religions, le groupe marin est négligé ; les poissons viennent à un rang inférieur ; ils sont en effet moins inquiétants que les reptiles, moins mystérieux que les oiseaux, moins redoutables que les quadrupèdes. En somme, l'antique religion des Aïnou est profondément naturiste. Elle subira néanmoins, durant son évolution, l'influence des conceptions animistes.

Les divinités, ou *kamouï* (2), sont soumises à une rigoureuse hiérarchie. Au premier rang, le Créateur de toutes choses, qui est aussi le Créateur et le maître des dieux secondaires, ne régit pas directement l'univers. Les dieux secondaires tiennent de lui des attributions diverses : les uns sont chargés de créer, d'autre d'embellir, d'autres encore de faire fructifier la terre (3). A chacun d'eux est dévolu un domaine particulier. Celui-ci, dispensateur de la bonne santé, est invoqué par les proches d'un Aïnou atteint de maladie ; et celui-là, maître de la température, est spécialement honoré à l'époque des pluies ou des inondations ; un troisième gouverne les rivières, un quatrième les mers (4). Mais ces divinités, sortes de Lois vivantes, ne sont que des émanations de la Loi suprême, de la Force toute-puissante, vivifiante, intelligente, éternelle, qui règne sur toute la nature et commande à tous les êtres. Suivant la tradition, ces divinités subordonnées se réunissaient et se consultaient entre elles avant d'agir, sous l'autorité du Maître des dieux, à l'image des assemblées

(1) Il en est de même en Chine. (FERGUSON, *Tree and serpent Worship*, p. 56.)

(2) Cf. le japonais *kami*, dont le sens est identique à celui du mot aïnou *kamouï* (ce qui est supérieur), soit que les Japonais l'aient emprunté aux Aïnou, comme le conjecture BACHELOR (*Transactions of the As. Soc.* XVI, part I, pp. 47 sqq.), soit qu'au contraire, comme M. Chamberlain incline plutôt à le croire, ce soient les Aïnou qui aient emprunté leur mot *kamouï* à la langue japonaise (*Trans.* XVI, part. I, p. 33), soit qu'enfin nous soyons en face d'une simple coïncidence.

(3) V. ROMYX HITCHCOCK, *op. cit.*, p. 472, et SCHNEER, *Die Ainos*, pp. 220-245.

(4) BACHELOR, *The Ainu of Japan*, pp. 262 sq.

d'Aïnou qui jadis avaient coutume de délibérer en conseil sur les résolutions importantes à prendre (1).

Adorateurs des forces de la nature représentées par les *kamoui*, génies célestes et terrestres, tels que les *kami* de l'ancienne cosmogonie japonaise, les Aïnou avaient un culte particulier pour le dieu du Feu, honoré au foyer domestique, alors que les autres *kamoui* recevaient les honneurs religieux à la Haie sacrée ou *Nousa* (2). Nous trouvons chez eux cette antique croyance, qui assimile l'ardeur du feu à la chaleur vitale du corps humain. Si le sang de l'homme possède une certaine chaleur, normale ou pathologique, c'est qu'il a du feu. Si le corps se glace, il faut le réchauffer. Aussi les Aïnou, encore aujourd'hui, allument-ils un grand feu quelques instants avant ou après la mort d'un de leurs proches, dans l'espoir de le sauver ou même de le faire revivre (3). Quand l'âme se sépare du corps, le feu s'échappe, quitte à reparaitre ensuite sous la forme d'un feu follet (4).

C'est aussi par le feu que les anciens Aïnou purifiaient les endroits souillés par la présence d'un cadavre. Ils brûlaient la hutte où s'était produit un décès (5).

Dans l'échelle sacrée, les animaux nous apparaissent comme des agents divins dont quelques-uns, surtout le chien et l'ours, jouent dans les légendes mythologiques un rôle capital. Ainsi les Aïnou font peser sur le chien le souvenir d'un vieux péché originel, conservé dans un mythe explicatif fort étrange : « Jadis, les chiens avaient le don de la parole : un jour, l'un d'eux entraîna son maître dans la forêt, où il le fit dévorer par un ours, puis revint à la maison et pressa sa veuve de se remarier avec lui, affirmant que c'était

(1) Rien de plus naturel que de voir ces hommes primitifs attribuer aux dieux leurs propres coutumes et leurs propres modes de pensée. Toujours et partout l'homme a fait les dieux à son image. L'anthropomorphisme est le principe de toute religion, et Xénophane disait déjà, vers l'an 600 avant notre ère, que si les bœufs et les chevaux savaient peindre, ils ne manqueraient pas de représenter les dieux comme des bœufs ou des chevaux.

(2) On peut conjecturer que cet assemblage rudimentaire de branches et de piquets est le vestige de l'ancienne barrière qui était jadis construite autour de la hutte pour la protéger contre les attaques du dehors. Les crânes d'ours et de renards placés sur cette haie n'étaient peut-être, à l'origine, que des épouvantails. (V. ED. GREY, *The Bear Worshipers of Yezo.*)

(3) BATCHELOR, *op. cit.*, p. 203.

(4) Cf. au Japon le mythe de la mort d'Izanami. Dans le même ordre d'idées, les Aïnou croient que, lorsqu'un objet se brise, son âme s'en dégage; aussi ont-ils coutume de briser les objets dont l'esprit doit rejoindre celui d'un mort.

(5) BATCHELOR, p. 223. Au Japon, on abandonnait la maison du défunt; c'est ainsi que, jusqu'à l'époque de Nara, la mort de chaque souverain amena un déplacement de la capitale.

la volonté du défunt ; sur quoi, la pauvre femme, furieuse de ce mensonge, fit taire l'imposteur en lui jetant une poignée de poussière dans la gueule ; et c'est depuis lors que les chiens ne peuvent plus parler (1). » La croyance aux pouvoirs surnaturels du chien est d'ailleurs représentée chez les Aïnou par l'idée que lui seul peut sentir et reconnaître les âmes des morts.

Mais l'animal qui occupe la place prépondérante dans les conceptions mythologiques des Aïnou, c'est l'ours (2). Le sacrifice de l'ours, voilà en effet le rite caractéristique de leur religion. Cette coutume singulière, qui se retrouve aussi chez les Finnois et les Ostiaks, consiste à élever soigneusement dans une cage de bois un ourson destiné au sacrifice. A l'automne, on célèbre une grande fête, et l'acte final de la cérémonie est un festin dont l'animal fait les frais. Plus tard, la tête de l'ours, portée en procession, est suspendue à un pieu que les fidèles fixent au sol (3).

Le sacrifice de l'ours chez les Aïnou a-t-il un caractère totémique ? Pour établir que ce rite a un tel caractère, Frazer (4) et Lang (5) se fondent sur une vague adoption de l'animal. Mais cette opinion est contredite par l'ensemble des coutumes aïnou, notamment par l'existence chez ce peuple d'un culte général commun à toute la tribu. L'explication la plus sûre de cet usage paraît se trouver dans la simple idée de prévenir les vengeances d'un dieu mort ; et en effet les sacrificateurs de l'animal demandent pardon à l'ours de la violence qui lui est faite. Ce sacrifice rituel est du reste limité à une espèce animale ; il ne semble donc pas que l'ours aïnou soit un animal totem.

On le voit : la religion des Aïnou, dans ses traits essentiels, est une religion régulière, d'un type connu et général, fondée sur un ensemble de conceptions analogue à celui de tous les peuples peu civilisés : un naturisme originel lentement altéré par l'action d'idées animistes.

(1) M. REVON, *Shintoïsme*, p. 166.

(2) Cf. aux origines de la religion grecque, le culte du dieu-ours Arcas. Voir ce même culte chez les Kamtchadales, STELLER, *Beschreibung von dem Lande Kamtschatka*, 280 sq., chez les Peaux-Rouges, LEBROCK, *les Origines de la civilisation*, trad. Barbier, p. 274 ; en Sibérie, STRAHLENBERG, *Voyage to Siberia*, p. 97, etc.

(3) BATCHELOR, pp. 162, 174 ; SCHEUBE, *Rev. d'Ethnogr.*, I, p. 302 ; SAVAGE LANDOR, *Alone with the Hairy Aïnu* ; MISS BIRD (M^{re} Bishop), *Unbeaten Tracks in Japan*, vol. II, et cf. pour le même sacrifice chez les Ghiliaks de Sibérie, SEELAND, *Die Ghiliaken*, dans *Russische Revue*, XI, fasc. 8 et 9 ; J. DENIKER, *les Ghiliaks* dans *Rev. d'Ethnogr.*, II, 307 sq.

(4) *Totemism*, p. 14.

(5) *Mythes, cultes et religion*, p. 129.

TABLE

	Pages
Les Sources	9
Koropok-ghourou ou Tsoutchi-ghoumo	12
Les anciens Ainou.	17
Caractères physiques des Ainou primitifs	21
Fouilles archéologiques	23
Traditions et légendes.	25
Anciennes croyances religieuses	29
